

OÙ EST PASSÉ LE TABLEAU D'AVANCEMENT ?



« **A**nne, ma sœur Anne ne vois-tu rien venir ? » Cette citation de Charles Perrault conviendrait parfaitement au tableau d'avancement concernant l'échelon spécial aux inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe (IDiv HC) au titre de la campagne 2024.

La note du 5 avril 2024, relative aux modalités d'attribution de cet échelon spécial, prévoyait une **publication initiale de ce tableau d'avancement à la mi-mai**.

Ce tableau s'inscrit dans la continuité du précédent qui était en lui-même une nouveauté puisqu'il ne visait pas seulement les cadres qui s'engageaient à partir à la retraite dans les 6 mois (vivier 1), mais aussi ceux éligibles au « mérite » (vivier 2), sans condition de cessation d'activité.

À l'instar de 2023, cet acte de gestion prévoit pour 2024 une **répartition de 50 % des potentialités entre les deux viviers** précités.

Pour mémoire, la DGFIP attribue l'échelon spécial dans une **enveloppe contrainte** dont le **plafond** est situé à **15 % des IDiv HC**. Un peu plus de 300 cadres sont donc

susceptibles actuellement d'obtenir cette promotion 6 mois avant la retraite.

F.O.-DGFIP a été désagréablement surpris en **2023** puisque, sur ce millésime, il convenait de prendre en compte la population des IDiv HC au 31 décembre 2022 afin de définir le nombre des **potentialités**, soit **318**.

Le réveil fut brutal lors de la **publication sur Ulysse** en ne constatant que **111 inscrits** sur le tableau d'avancement 2023 à l'échelon spécial : 56 inscrits « à titre personnel » et 55 figurant « au mérite » !

Un **courrier** signé du Secrétaire Général de **F.O.-DGFIP** a donc été adressé le 22 juin 2023 à notre Directeur général afin d'exiger des éclaircissements sur ce braquage des potentialités perpétré au nom du sacro-saint « mérite ». Nous attendons toujours la réponse !

**EN MATIÈRE D'ABSENCE
DE COMMUNICATION,
C'EST REBELÔTE
CETTE ANNÉE !**

Pour des raisons sur lesquelles elle refuse de communiquer, l'administration a fait sa-

voir le 5 juillet 2024 que la **publication** du tableau d'avancement à l'échelon spécial d'IDiv HC - millésime 2024 - était **repoussée à la seconde quinzaine du mois de juillet !!!**

Ne voyant rien venir au 31 juillet, **F.O.-DGFIP** a donc pris l'attache du bureau de gestion afin de connaître la nouvelle échéance de ce tableau d'avancement ...

À ce stade, **l'administration centrale reste muette**, aussi bien sur le délai de publication, que sur les raisons de ce **retard qui dépasse désormais allégrement les 2 mois.**

En cette période de jeux olympiques, voilà bien une « médaille » dont nous nous passerions volontiers.

En sa qualité d'organisation représentative, **F.O.-DGFIP demande, non seulement à connaître les raisons de ce retard, mais aussi la date** à laquelle l'administration cessera de jouer avec les nerfs des IDiv HC concernés.

Pour **F.O.-DGFIP**, il était certain que des nominations de cadres plus jeunes ne seraient pas sans impact sur la volumétrie du vivier 2 (au mérite). Les IDiv HC qui ont été promus dans ce vivier en 2023 sont et resteront en activité encore plusieurs années.

L'administration se trouve donc probablement prise à son « propre piège » tant

la volumétrie sur ce vivier 2 doit être mince sur le millésime 2024.

VOUS AVEZ DIT RECONNAISSANCE ?

F.O.-DGFIP a bien conscience qu'étudier et réétudier des candidatures afin d'en extraire « l'élite du mérite » n'a **rien de passionnant pour les collègues du bureau de gestion en pleine période estivale.**

Si **F.O.-DGFIP** dénonce ce constat, nous ne pouvons que souligner la **patience exemplaire des postulants** sur ce tableau d'avancement 2024 !

Pour information, les postulants sur le vivier 1 peuvent déjà voir la promotion apparaître sur SIRHIUS 6 mois avant le départ en retraite.

En matière de communication, c'est une bien maigre consolation et une curieuse manière de considérer des cadres à qui la Direction générale en demande toujours plus !

En matière de reconnaissance du mérite, on aura rarement fait pire !



C'EST POUR VOUS QU'ON SE BAT !